



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME – ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO – FIDA - PAM

Avis à la Communauté malienne de la juridiction de l’Ambassade de la République du Mali Rome

Suite aux instructions du Gouvernement de la République du Mali relatives à la situation des maliens bloqués à l’extérieur, l’Ambassade de la République du Mali à Rome invite tous les maliens de sa juridiction qui seraient dans cette situation à se faire signaler à l’Ambassade aux contacts ci-après :

- Téléphone : (0039) 388 42 72 082
(0039) 351 0084 930
- Email : maxmib4@gmail.com

Sont concernés par ce recensement, les maliens non-résidents bloqués en Italie et dans les autres pays de la juridiction suite aux mesures de confinement édictées en vue de faire face au Coronavirus (COVID-19)

L’Ambassade sait compter sur la bonne compréhension de tous. 



Rome, le 20 avril 2020